

Le rouge et le vert

Jacques Brault

Volume 25, numéro 6 (150), décembre 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/30666ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brault, J. (1983). Le rouge et le vert. *Liberté*, 25(6), 102–106.

JACQUES BRAULT

LE ROUGE ET LE VERT

Vous n'ignorez pas à quel point j'ai horreur des véhicules dits automobiles. Ces requins montés sur roues, puants, bruyants, coûtent les yeux et les oreilles; et puis, ils sont d'une laideur transcendante. Bon, remettons la suite à plus tard; je ne vous convainrais pas. Je n'en ai d'ailleurs nulle envie. Mais il se trouve qu'habituant à la campagne, j'ai dû me résoudre à l'absurde: acheter une voiture (d'occasion — mauvaise, bien sûr).

Cet engin, qui l'eût cru, m'a permis de renouer avec la méditation paraphilosophique. Les attentes, quand on roule son frein en ville, ne manquent pas. Ainsi l'autre jour me suis-je retrouvé à une intersection fort achalandée. J'avais dû ralentir puis m'arrêter, le feu vert au loin venant de passer à l'orange. Tandis que je regardais dans le vide comme il sied à tout conducteur mis à l'arrêt, mon voisin d'en arrière ne cessait pas de klaxonner. Inquiet, je me retourne; peut-être est-il blessé, malade ou, sait-on jamais, immobilophobe? J'aperçois ce monsieur qui me prodigue force grimaces accompagnées d'un geste sans doute obscène. Je traduis au petit (très petit) bonheur: «Nono! Tarla! Enculé! Va apprendre à chauffer!» Je reporte mon regard sur le feu qui vient de rougir. Et je m'interroge. On me reproche avec une violence sans retenue d'avoir mal conduit mon véhicule. C'est plausible. Je ne suis et ne serai, dans ce triste métier, qu'un apprenti et même un maladroit.

Ma faute doit être particulièrement grave étant donnée l'indignation du particulier. Qu'ai-je donc fait? Ou plutôt, que n'ai-je pas fait qu'il fallait faire? Je considère de plus belle le feu rouge. On jurerait d'un œil d'albinos, et moqueur avec ça. La vérité doit se cacher tout près. Où exactement?

La recherche d'une vérité, nous en avons souvent discuté, n'est pas une mince affaire. Rappelez-vous, très chers, nos prises de bec et de conscience au sujet du noumène kantien. Les uns en tenaient pour l'idéalisme à tout crin, les autres revendiquaient la filiation du monadisme de Leibniz. Bref, chacun klaxonnait son libre-arbitre comme un cheval-vapeur entravé. Rétrogradons vers mon problème. J'avais, en souplesse et avec circonspection, dans une saine méfiance et par un beau soleil de juin. Jusque-là, rien à redire. A l'approche de l'intersection, je me suis avisé («Prévoyez! Anticipez!» criait à chaque jour mon professeur de bonne conduite) que le feu vert devant moi s'éteignait alors que s'allumait le feu jaune orangé. D'instinct et surtout de science, j'ai commencé à ralentir et je me suis préparé au pire, enfin... à marquer un temps d'arrêt. C'est alors que la machine qui me collait au derrière (oui, en pleine rue!) s'est mise à crier vengeance. Il n'est pas sans intérêt sociologique d'observer qu'à ce moment précis les voitures à ma gauche et à ma droite (bien entendu, je suivais la travée du centre) me dépassaient dans un tintamarre qui frôlait l'hystérie et ma carrosserie.

Soudain, le mystère se dévoile. La vérité nue montre son nombril tricolore: vert, jaune, rouge. Pour les deux couleurs contrastées, c'est du pareil au même, mais à l'inverse. Attention: subtilité droit devant. Dans un cas, nous pouvons franchir l'intersection; dans l'autre cas, nous devons stopper avant l'intersection. Exacte réciprocité. Et dans le troisième cas? Que signifie au juste le feu orange (ou jaune, ou jaune orangé)? J'avais posé la question à un spécialiste. Réponse: «On passe en pesant sur le gaz.» J'interprète qu'il s'agit d'un signal d'accélération. La très

grande majorité des automobilistes, quels que soient leur quotient intellectuel et leurs vices inavouables, tombent là-dessus entièrement d'accord. Le code routier dit toutefois autre chose, avec des nuances, tant s'en faut. Cette histoire de feu orange (ou jaune ou jaune orangé) me demeure obscure. Les faits contredisent le principe. Remontons à la source comme (j'ai le temps, le feu reste au rouge) ce cher Socrate, docteur ès évidences cabossées. Pourquoi a-t-on ajouté un troisième feu aux deux autres, si francs de couleur et de signification? Passer, arrêter, cela ne suffisait-il pas? Non. Les automobiles portent mal leur nom; il leur faut des automobilistes pour se mouvoir. Observation capitale, car la synchronisation arrêt/passage ne peut en l'occurrence atteindre à la perfection mécanique. D'où les risques de collision. Le législateur, dans sa sagesse, a pensé qu'entre deux contraires il était de bonne circulation d'introduire un intermédiaire, une espèce d'impondérable qui permette aux réflexes (et au jugement, pourquoi pas?) d'opérer en quelque sorte un renversement des habitudes machinales suivi d'un rétablissement en bonne et due forme. Pour une fois, l'indécision, si fugitive soit-elle, offrirait à quelques (soyons réaliste) individus la chance de sauver leur peau. On éviterait que l'on s'arrête en avançant ou que l'on s'avance en arrêtant. Donc, après avoir vu vert et avant de voir rouge, on a le loisir de voir jaune (ou orange, ou jaune orangé). Revoyons les faits. De la tête aux pieds (le pluriel ici se veut un hommage aux amateurs de conduite manuelle), la hiérarchie automobilisante se trouble infinitésimalement et vite s'apaise. Tout le monde accélère, c'est le sauve-qui-peut sectoriel. Tant pis ou tant mieux (c'est là un résidu d'indécision) si en fin de parcours on a le feu rouge en pleine face. Voilà où mène un excès d'auto-tolérance. Car le code routier est explicite: le feu jaune (ou orange, ou flûte!) constitue un signal qu'on pourrait appeler, j'en rêve, prémonitoire, il indique qu'on doit ralentir (ou décélérer) afin de parvenir au repos complet.

Vous m'objecterez que je considère les choses du point de vue de Sirius; ma prudence d'automobiliste timoré vous le concéderait sans peine. Mais j'ai résolu de franchir, au moins mentalement, cette maudite intersection.

Me revient en mémoire l'interrogation de Socrate dans le *Criton*: «Est-il jamais permis de manquer à la justice?» Oui, je sais, vous me voyez venir avec mes grosses roues. Mais qu'il s'agisse de la mort d'un homme ou d'un feu de circulation, il faut avoir le courage de penser, de dire et de faire ce qu'on tient pour juste, vous en conviendrez. Certes, il y a un os qui empêche d'avalier cette gentille couleuvre. La règle édictée à propos du feu jaune n'a pas la rigueur que je semble lui prêter. On s'accommode de certaines entorses à la loi. Tout automobiliste qui, lorsque le feu vert vire au jaune, est en train (façon d'écrire) de traverser l'intersection rend service aux autres usagers du moteur à explosion en accélérant un peu, de façon à dégager le passage dans la rue transversale. On ajoutera pour faire bonne mesure et figure que tout conducteur dont le véhicule est déjà engagé dans la zone d'approche serait mal avisé de freiner puisqu'il le devrait faire brusquement, sinon brutalement; qu'il aille donc son chemin en paix. Voilà beaucoup d'exceptions à la règle, mais ainsi l'impose l'humaine condition. Reste une difficulté digne de la casuistique: que dire de qui s'apprête à s'engager? A quelle distance est-on susceptible d'engagement? De la morale nous débouchons sur la politique. Il n'était pas vain d'invoquer le *Criton*, dialogue où Socrate se demande s'il vaudrait mieux pour lui décamper ou s'attarder.

Pour ma part, feu rouge obligeant, je suis encore sur place. J'aurai peut-être le temps de boucler ma réflexion; il suffira de tirer la bonne ficelle. Le cas de conscience qui me tient en arrêt provient de ce qu'on m'a reproché mon respect de la loi. Il paraît qu'en pratique les exceptions l'emportent sur la règle. Remarquez que la règle, moi, je n'y tiens pas telle-

ment. Ce qui me gêne, c'est qu'on la plie à sa fantaisie et qu'on la casse sur mon dos. Pour me punir d'avoir été juste. Car j'ai eu le culot d'être l'exception aux exceptions de la règle. En somme, le mensonge est roi à tous les coins de rue. Il suffisait de le dire. Mais il y a plus et pis. Les opinions bien portées (par la mode), les opinions affichées (en vitrine) ont force de loi et contraignent le petit nombre (ou le petit, tout court) à ne jamais déroger.

Je n'entreprendrai pas une χ ième campagne d'éducation, n'ayant aucun goût pour l'impossible ou la tromperie. Paulhan, d'ailleurs, m'en protège: «Les Moralistes nous disent encore que toute Démocratie exige, du haut en bas de l'échelle, la vertu des citoyens. C'est une affirmation imprudente: car s'il est naturel d'en conclure qu'il faut supprimer le vice, il est à la fois plus naturel et plus expédient d'en conclure qu'il faut supprimer la Démocratie.» En effet, pourquoi ne pas supprimer les feux de circulation et laisser aux poids lourds le haut du pavé? J'aurais dû m'acheter un blindé. Avec nos guerres ou trop locales ou trop rapides, les aubaines ne manquent pas. Ah! l'attente me rend neurasthénique. Et cette solitude enfermée, cette sensation de sursis, ce silence insolite... Au fait, mon suiveur enragé, qu'est-il devenu? Le rétroviseur me renvoie une image floue, laiteuse, de rue déserte. Etrange. Plus étrange encore, ce feu rose qui me regarde timidement. Rose?... Aurais-je la berlué? Quelque ascète de l'écrase-champignon m'aurait-il expédié chez le ferrailleur éternel? Ça m'apprendra; on ne philosophe pas entre le rouge et le vert, on fonce. Et quel est cet autre prodige: on dirait que s'accumulent des graines de pissenlit sur mon pare-brise? Il neige.